



29 MARS 2013

A

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs de Sa Majesté le Roi

Objet : Célébration du 50^{ème} anniversaire de la création de l'Union Africaine et de la journée de l'Afrique.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'au cours de la tenue du prochain sommet de l'Union Africaine (UA) prévu à Addis-Abeba, du 17 au 27 mai 2013, l'UA célébrera, le 25 mai prochain, son 50ème anniversaire (jubilé d'or), sous le thème «panafricanisme et renaissance africaine».

A cet égard, les Groupes Africains auprès de certaines capitales s'associeront à cette célébration, en prévoyant l'organisation de diverses activités, en vue de marquer cet événement et lui procurer, ainsi, une dimension internationale.

Dans ce cadre, il n'est pas à exclure que cette activité soit instrumentalisée par les adversaires de notre intégrité territoriale en invitant les représentants du « polissario » dans certaines capitales à cette célébration, en prétextant que la prétendue « rasd » est membre de l'Union Africaine.

Sur instruction de Monsieur le Ministre, vous êtes invités à participer et à observer la grande vigilance, en mobilisant vos homologues des pays africains amis, afin de contrecarrer toute tentative d'exclusion du Maroc et d'inclusion des représentants du « polissario » à cette célébration. L'objectif étant de marquer l'africanité du Maroc et conforter sa présence pleine et entière lors de cette manifestation africaine, en faisant prévaloir, en substance, les arguments ci-après :

- ✓ Le Maroc, membre fondateur de l'ex-OUA, s'est retiré en 1984 en raison de l'admission illégale d'une entité « fantoche » qui ne remplit pas les éléments constitutifs d'un Etat en Droit International ;
- ✓ La politique africaine du Maroc en faveur de la paix et la sécurité en Afrique, est une expression de son engagement constant envers la stabilité et le développement des pays du continent africain ;
- ✓ La solidarité agissante avec les pays africains constitue un principe cardinal de la politique étrangère du Royaume ;
- ✓ Le Maroc, en tant que membre du Groupe Africain des Nations Unies, assume plusieurs responsabilités au sein de ce groupe dans les réunions multilatérales.

Azzeddine FARHANE

Directeur des Nations Unies
et des Organisations Internationales